

L'OSSUAIRE DE RIBEMONT-SUR-ANCRE (SOMME)

Jean-Louis CADOUX* et Patrice LANCELIN**

Quelques traces de découpe sur des fragments de corps humains ont été découvertes dans le sanctuaire-nécropole celtique de Ribemont-sur-Ancre. Nous vous proposons de les situer dans leur contexte et d'en faire la description.

L'OSSUAIRE ET SON ENVIRONNEMENT (J.-L. C.)

Ribemont-sur-Ancre est situé à 23 km au nord-est d'Amiens. Les prospections aériennes y ont révélé un immense sanctuaire gallo-romain, entièrement arasé, qui est fouillé depuis 1966. Ce sanctuaire, qui tourne le dos à une proche voie romaine, s'étale, sur une longueur de plus de 800 m, le long de la pente, orientée au sud-est, de la rive droite de l'Ancre, affluent de la Somme.

Il comporte un temple, en position dominante, un théâtre et des thermes, construits successivement du début du 1^{er} s. de notre ère (ce qui indique un effort de romanisation d'une surprenante précocité), jusqu'au début du II^e s. Il a duré, sans donner naissance à aucune agglomération, sauf les bâtiments annexes intégrés dans le plan d'ensemble, jusqu'à la fin du IV^e s., où il est brusquement abandonné. L'immensité, la richesse, la précocité de ce sanctuaire romain, situé dans une zone sans importance politique, économique ni stratégique particulière, nous ont conduit à penser qu'il avait dû se substituer à un site celtique remarquable.

Nous sommes partis, en 1982, de quelques indices sérieux mais peu nombreux pour chercher ces origines celtiques aux abords du temple : nous avons constaté, dès le début des fouilles, la présence d'ossements humains et d'armes de La Tène II et III éparpillés dans cette zone ; et nous avons vu en 1970 que la moitié est de la façade du temple avait été construite en recréant dans un fossé pré-romain remblayé. Nous avons émis l'hypothèse que ce fossé se poursuivait, tournait à angle droit, et délimitait un enclos quadrangulaire, à quoi se superposait la première cour gallo-romaine, orientée vers le soleil levant, comme tout le reste du site ; et que dans cet enclos se trouvait, sous une forme quelconque, une nécropole.

Nous avons eu la chance de tomber, dès le premier sondage, sur l'élément qui reste encore maintenant le plus spectaculaire, un ossuaire composé de plus de 2 000 ossements humains triés, uniquement des os de jambes (501 fémurs), de bras (246 humérus) et des os iliaques, provenant principalement de sujets masculins et robustes. Il s'y mêlait des armes et quelques ossements de chevaux. L'ossuaire nous est parvenu bien conservé dans son état final après une destruction volontaire, sous un remblai d'une quarantaine de cm de loess scellé sous les niveaux romains.

Le tas d'ossements a un diamètre de 5 à 6 m, il est subcirculaire, et peu épais : un niveau à l'ouest au sud, quatre niveaux au nord-est. Il correspond à l'écroulement d'une structure carrée orientée, de 1,60 m de côté, qui apparaît clairement au centre du tas. C'est une construction d'os longs entrecroisés, dont il subsiste la base, avec les restes d'une sorte de plancher d'os coxaux.

Au centre a été retrouvé un trou de poteau, profond de 90 cm, d'un diamètre de 30 cm. On peut estimer à 3 m l'élévation du poteau, dont on ne sait s'il avait une fonction pratique (supporter une couverture ?), ou symbolique. Immédiatement après l'arrachement du poteau, le trou s'est comblé d'esquilles d'ossements brûlés, tombées de l'intérieur de la construction d'os longs.

Le centre de l'ossuaire était en effet ennoyé sous une épaisse couche d'esquilles brûlées, qui semblent avoir constitué le contenu de la construction – à moins qu'elles aient été déver-

* Université de Picardie, Campus, 80025 Amiens Cedex.

** 4, rue Henri-Heine, 75016 Paris.

sées peu après la destruction de l'édifice, mais cela paraît moins vraisemblable. Ces esquilles, différentes des esquilles d'incinération habituelles, ont la même composition que le reste de l'ossuaire : membres humains, avec quelques os longs de chevaux.

Nous avons vu que les ossements étaient mélangés d'armes en fer, à l'exclusion pratiquement de tout autre mobilier. Il n'y a que 2 épées, surtout des éléments de lances et de boucliers. Leur typologie permet de dater assez précisément la construction : La Tène II, dans les années 200 av. J.-C. Mais nous apercevons par ailleurs que, même sur un laps de temps assez court, la construction s'est faite en plusieurs épisodes. Les armes ont été trouvées à la périphérie de l'ossuaire, ce qui pourrait signifier qu'elles étaient posées sur la construction, dont elles seraient tombées quand elle a été détruite. Cette destruction est datée, surtout par des monnaies, d'une époque proche de la fin de la Guerre des Gaules.

Plusieurs ossements portent des traces de coups non réossifiées, soit des coups larges, le plus souvent répétés, soit des coups longs et profonds. En majorité, ces coups ont été portés sur des fémurs, plus rarement sur des tibias et des humérus.

La poursuite de nos recherches le long du fossé qui bordait l'ossuaire nous a permis de découvrir, étalés sur une longueur d'une dizaine de mètres au sud-est de l'ossuaire, des fragments de corps en connexion, dont plusieurs portaient des traces de découpe. Le plus spectaculaire est l'ensemble de la « Zone 3, 1983 », constitué d'au moins 2 individus, l'un presque complet, sauf le crâne (l'absence complète de crâne, mandibules ou dents, est un fait majeur à Ribemont) ; l'autre et peut-être des fragments d'un troisième étaient rejetés, en morceaux, par-dessus le précèdent. La contemporanéité de ces ensembles avec l'ossuaire n'est pas assurée : les armes de la « Zone 3 » pourraient être plus récentes.

A quoi rattacher ces découvertes sans aucun précédent connu ? Il y a une dizaine d'années, Jean-Louis BRUNAUX découvrait à Gournay-sur-Aronde (Oise) un sanctuaire celtique (BRUNAUX et al., 1985). Il s'agit d'un enclos quadrangulaire orienté, d'une soixante de mètres de long, délimité par un fossé qui contenait des ossements d'animaux préalablement sacrifiés et exposés, des armes, en majorité sacrifiées, et quelques ossements humains. Au centre se trouvaient des fosses, sur lesquelles se superpose, vers la fin de l'époque de l'Indépendance, un petit sanctuaire en bois, dont le site fut repris au Bas-Empire par un *fanum*.

Effectivement, le fossé de Ribemont, encore incomplètement connu, fouillé exhaustivement sur 12 m de long seulement, ressemble beaucoup à celui de Gournay : même remplissage d'ossements animaux, suidés et ovi-capridés ici, plutôt que bovidés ; mêmes armes, avec toutefois une répartition différente (très peu d'épées, beaucoup plus de lances), mais ayant subi les mêmes rites de destruction ; présence aussi d'ossements humains, qui semblent provenir de l'enclos.

L'interprétation de nos découvertes reste aléatoire pour le moment dans la mesure où nous ne connaissons encore qu'une petite partie du site. Le fossé existe sous la moitié sud-est de la façade du temple et du mur qui la prolonge au nord de la cour, mais il se perd à l'ouest. Un retour perpendiculaire du fossé se fait sous les deux murs bordant la première cour gallo-romaine : c'est dans cet angle qu'a été trouvé l'ossuaire. Mais le fossé se poursuit certainement vers le nord-ouest, et il pourrait faire le tour du temple, sous un mur (péribole) situé à 7,50 m du mur de la galerie. Le fossé n'a pas été retrouvé sous l'angle sud-est de la cour gallo-romaine ; nous sommes sûrs que l'enclos se referme avant, et pourtant les dépôts d'ossements humains et animaux sont encore denses à cet endroit. On est donc en présence d'un ensemble beaucoup plus complexe que Gournay, sans doute très vaste, qui comporterait un enclos compartimenté, ou plusieurs enclos ; il faut donc tenir compte de la virtualité d'autres dépôts (tas de crânes, de thorax ou d'épées par exemple).

Néanmoins, il faut bien proposer des hypothèses. Depuis le 17^e s., une imagerie macabre accompagne parfois les Druides, comme on le voit sur le frontispice de l'ouvrage de Elias SCHEDIUS (*De dis Germanis*, Amsterdam, 1648). Nos découvertes apportent enfin une chance d'aller au-delà de cette caricature. L'hypothèse d'un ossuaire construit au moment de la romanisation à partir d'une nécropole antérieure est exclue : il y a des connexions fragiles (pieds) dans l'ossuaire, ce qui élimine une manipulation tardive.

Les trophées sont attestés par Diodore et César : « Ils offrent à Mars en sacrifice le butin vivant et entassent... en tertres (*tumulos*) en des lieux consacrés » (César, *B.G.*, VI, 17). L'absence des crânes s'accorderait avec le rite, longuement décrit par César, Strabon, Diodore, de la décapitation de l'ennemi vaincu sur le champ de bataille.

On pourrait voir dans quelques traces le reflet de rites décrits comme ceux des sacrifices humains dans les Scolies de Berne à la *Pharsale* de Lucain : des coups répétés en biais sur une

jambe font penser aux sacrifices à Esus, où l'on frappe un homme suspendu à un arbre jusqu'à ce que les membres tombent. Les esquilles brûlées pourraient faire penser aux holocaustes à Taranis.

Il reste surtout l'hypothèse de rites funéraires ignorés des sources littéraires. Les traces de coups pourraient s'y rattacher, plutôt qu'à de véritables sacrifices. C'est en ce sens qu'il y aurait les traces de découpe, peu nombreuses, observées avec certitude seulement sur les dépôts au bord du fossé, mais qui constituent une piste importante.

LES OSSEMENTS HUMAINS EN CONNEXION DU SANCTUAIRE CELTIQUE (P.L.)

Le long du fossé rituel, sept ensembles d'ossements humains en connexion ont été mis au jour lors des fouilles 1983 et 1984. Ces dépôts débutent à 5 m de la périphérie de l'« ossuaire » et se poursuivent en une sorte d'alignement sur une longueur de 6 m en direction du sud-est.

L'objectif de cette présentation préliminaire est une tentative d'interprétation de la modalité de ces dépôts d'ossements et des traces d'instruments tranchants que portent certains de ceux-ci. On voudrait, également, pouvoir évaluer en quoi ces restes peuvent faciliter la compréhension du mode de construction de l'« ossuaire » dont l'essentiel des ossements est déconnecté, et des traces que portent beaucoup d'entre eux.

Une mise au point très succincte est indispensable sur les premiers apports de l'étude de la répartition spatiale des restes de l'ossuaire par analyse des corrosions à l'air libre et des appariements. On a ainsi pu établir qu'il y a eu au moins trois phases dans la construction de l'ossuaire. La majorité des corps a été « exposée » un temps assez prolongé pour obtenir la dislocation ligamentaire, mais suffisamment court pour que l'os frais ne se corrode pas sensiblement. Ces ossements présentent des traces de morsures de petits rongeurs (ce qui semble attester l'état frais) mais, très exceptionnellement, des traces de morsures de canidés (la dispersion d'ossements ne peut donc être que d'origine anthropique).

Les appariements, d'ailleurs assez peu nombreux (on n'a déposé que quelques ossements d'un même individu dans la structure), s'effectuent au sein d'une même phase distinguée par l'analyse des corrosions. Un nombre significatif des ossements de l'ossuaire présente des traces d'instruments tranchants dont quelques-unes seront évoquées pour comparaison avec celles portées par les ensembles en connexion.

Les sept ensembles squelettiques

La numérotation des ensembles « alignés » le long du fossé correspond à l'ordre de leur mise au jour. Nous les aborderons successivement en suivant le fossé du nord-ouest vers le sud-est.

L'ensemble 5 : c'est un membre inférieur gauche complet (ou presque car quelques phalanges ne sont pas conservées). Le membre était déposé en flexion forcée avant dislocation de l'articulation du genou. La position retrouvée à la fouille a pu persister longtemps car l'analyse des faces corrodées atteste une exposition prolongée de l'ensemble tel qu'il nous est apparu. Nous n'avons retrouvé aucune trace d'outil tranchant. Pourtant, le fait que ce membre s'apparie à un membre de l'ensemble 3 distant de 6 m, implique le « transport » d'au moins l'un des deux, alors que les liaisons ligamentaires étaient encore conservées. Cela pourrait aller dans le sens d'un démembrement assez rapide du cadavre (à moins d'envisager que la liaison fémoro-coxale cède plus rapidement que celles qui sont conservées, ce qui nous semble assez improbable). Il est également intéressant de noter qu'un os coxal très voisin de l'ensemble 4 se réarticule au fémur de ce membre inférieur.

L'ensemble 6 se réduit à peu de chose : il s'agit de phalanges en connexion d'un pied droit ; sont-elles le négatif du prélèvement du reste du membre inférieur ? Le pied est incomplet, mais il n'est certainement pas découpé ; il y a plutôt disparition différentielle des phalanges distales les moins volumineuses. Seule, la face supérieure de ces restes est corrodée, il y a donc eu exposition prolongée.

L'ensemble 4 : l'os coxal gauche voisin de cet ensemble se réarticule au fémur de l'ensemble 5 ; représente-t-il l'emplacement primitif des deux membres appariés, l'un l'ensemble 5, l'autre

dans l'ensemble 3? L'ensemble 4, issu d'un membre inférieur droit, est composé d'une rotule, d'une fibula, d'un tibia et d'un pied en connexion. Une épiphyse distale de fémur trouvée un peu plus au nord-ouest, se réarticule à cet ensemble. Cette extrémité distale de fémur vue à la fouille par sa face inférieure est néanmoins corrodée comme le reste (en place) de l'ensemble sur sa face antérieure et traduit donc un remaniement de celle-ci proche de l'enfouissement définitif de l'ensemble. Aucune trace d'instrument tranchant n'a été décelée.

L'ensemble 7 : c'est une série de six vertèbres en connexion (T 10 à L3). La dixième vertèbre thoracique est tranchée obliquement de haut en bas et de la droite vers la gauche. Ce « coup » a nécessairement été violent. L'instrument utilisé peut être une épée, mais aussi bien un couperet.

L'ensemble 1 : il est en connexion stricte et composé d'un bassin complet d'aspect très masculin, d'une série de vertèbres (T8 à L57), d'un tiers proximal de fémur droit et d'un quart proximal de fémur gauche. Le tout est en excellent état de conservation, à l'exception de la huitième vertèbre thoracique défigurée par la corrosion. Le fémur gauche peut avoir reçu un « coup » sur la diaphyse (face antérieure) tout à fait comparable à ceux observés sur les fémurs de l'ossuaire ; l'observation en est malheureusement rendue délicate à cause de très nombreuses traces de radicales de végétaux. Les cassures de fémurs sont anciennes, mais non corrodées et de toute façon postérieures à la phase d'exposition.

L'ensemble 2 est partiellement disloqué. Il est composé :

- d'un membre inférieur droit représenté par le fémur complet et les extrémités proximales du tibia et de la fibula, à ce niveau en quelque sorte « amputé » par une fondation de mur gallo-romain précoce ;
- d'un os coxal droit se trouvant en relation de contiguïté articulaire avec le fémur ; sa face corrodée correspond à sa face exposée ; ce n'est pas le cas du membre droit ; ce membre a donc été remanié postérieurement à une phase d'exposition, mais antérieurement à la rupture ligamentaire totale ;
- d'un membre inférieur gauche (s'appariant au membre droit) presque complet à l'exception du tarse, du métatarse et des phalanges (conservation différentielle?) et en connexion stricte ; il est corrodé sur sa face antérieure, la position d'exposition correspondant à la position lors de son enfouissement ;
- d'un os coxal se réarticulant au fémur gauche et s'appariant à l'os coxal droit ; il se trouve dans une « situation » bien particulière, « posé » sur le pied gauche et deux vertèbres lombaires en connexion (L4 et L5). Il est fort corrodé sur la face visible à la fouille et montre la précocité (sinon l'antériorité) de cette position pendant la phase d'exposition ; a-t-il été déposé ainsi après préparation ou prélèvement sur le cadavre ? Une première vertèbre sacrée se réarticulant aux deux lombaires pourrait se rattacher au même individu.

A proximité et éparpillés, on remarque la présence d'une extrémité distale d'humérus gauche, une extrémité proximale de radius gauche et un fragment de scapula gauche.

L'ensemble 3 : des fragments de fibula et un fémur beaucoup plus corrodés (sur toutes les faces) et d'ailleurs un peu plus élevés en altitude, sont remaniés. Un premier individu (Individu 1) est complet à l'exception de la tête et des trois premières vertèbres cervicales et en bon état de connectivité. Les membres inférieurs et le bas du tronc reposent sur leur face antérieure, le thorax sur sa face latérale gauche. Il lui est partiellement superposé un deuxième individu (Individu 2) représenté par le thorax (C4 à T5 inclus), les deux ceintures scapulaires et les deux membres supérieurs ; le tout repose en connexion sur la face postérieure. Un membre inférieur droit (Individu 3) surmonte les restes des deux autres individus. Il s'apparie (*cf. supra*) avec le membre constituant l'ensemble 5. Ce membre inférieur gauche se réarticule à l'os coxal mentionné avec l'ensemble 4 et distant de cinq mètres. Il n'est pas possible de rapprocher ces membres isolés des restes de l'Individu 2 malgré l'« impression » d'une compatibilité morphologique et staturale.

Les traces relevées sur les individus de l'ensemble 3

Individu 1 :

- La 4^e cervicale est tranchée partiellement. Le « coup » a été porté sur l'angle antérieur gauche du corps vertébral et a enlevé les 3/4 supérieurs gauche de la vertèbre.
- Sur l'articulation du genou droit, la rotule porte une longue et fine incisure transversale sur sa face antérieure. Sur la face postérieure de cette articulation, le condyle externe du fémur et, dans le prolongement, le bord du plateau tibial portent une longue et fine incision. On peut s'inter-

roger sur l'instrument utilisé : la lame d'un couteau n'est pas invraisemblable.

- Le condyle externe du fémur gauche semble entamé sur son bord externe, une corrosion locale de cet os en gêne, malheureusement, l'examen.
- Les pubis portent, symétriquement par rapport à la symphyse, deux incisions parallèles. La fragilité de cette région osseuse assez spongieuse et les implications que peut avoir la localisation de ce type de traces incitent à la prudence.

Individu 2 :

- Les 4^e et 6^e vertèbres cervicales sont partiellement tranchées sur la face supérieure du corps vertébral. On semble avoir accédé à ces ossements par la face antérieure du corps vertébral et très légèrement par la droite. La facette articulaire supérieure gauche a été coupée. Il n'est pas certain que le but ait été de trancher le rachis cervical.
- Le haut du thorax de cet individu a été coupé au niveau des côtes droites 3, 4, 5 et 6.
- Sous celles-ci, a été retrouvée la moitié droite du manubrium qui semble avoir été tranché dans le sens longitudinal.
- La diaphyse de l'humérus droit a reçu un coup violent de haut en bas, laissant un étroit mais profond biseau sur sa face externe. Il n'est pas exclu que ce coup (très comparable à ceux relevés sur les os longs de l'ossuaire) résulte d'un combat, mais ce type de stigmatisme évoque tout aussi bien l'épée que le couperet...

Individu 3 : aucune trace convaincante n'a pu être relevée.

Parmi ce même ensemble on a trouvé un axis dont l'apophyse odontoïde et une partie du corps vertébral ont été totalement tranchés. Ceci a été effectué dans un plan transversal et de la droite vers la gauche.

Pour ce qui concerne au moins deux individus de l'ensemble 3, la décollation semble assurée, mais sa modalité devra être confirmée par d'autres vestiges ; en particulier la recherche de l'instrument utilisé laisse un peu dubitatif. Les traces relevées sur le genou droit de l'individu 1 du même ensemble évoquent surtout le passage du couteau et plutôt l'écorchage que la désarticulation. Les traces sur le thorax de l'individu 2 de l'ensemble 3 vont, elles aussi, dans le sens de l'écorchage. Le « coup » sur l'humérus du même individu s'apparente beaucoup à certains « coups » des ossements de l'ossuaire. Sur ceux-ci deux catégories de traces se distinguent (l'étude est loin d'être achevée) :

- courts et profonds évoquant l'humérus de l'ensemble 3. Ces « coups » sont majoritairement portés sur les membres inférieurs, souvent obliquement de haut en bas et sur la face extérieure, mais pas uniquement ; de multiples « façons » ont été déterminées, en particulier, des « coups » donnés sur la face interne et obliquement de bas en haut d'os longs sur des membres supérieurs et inférieurs ; ces « coups » sont parfois répétés ; quand il y a répétition ils ont tous la même orientation. Un fémur droit gracie découvert dans le fossé en 1985 présente ainsi quatre coups parallèles donnés obliquement de bas en haut sur la face interne de la diaphyse dans sa moitié distale ;
- longs et fins et souvent sur la périphérie des articulations, sans que les capsules articulaires soient préférentiellement recherchées ; ce sont surtout ces traces minoritaires dans l'« ossuaire » qui sont remarquées dans l'ensemble 3.

Un long travail statistique sur les traces de l'« ossuaire » est en cours. Il recherche la détermination du type de trace selon la localisation, sur une classe d'ossements donnée.

L'affinité entre certaines traces des ossements de ces ensembles et ces marques longues et fines de l'« ossuaire » renforcent l'hypothèse de l'écorchage sur un certain nombre d'individus. La présence d'individus en connexion et de classes d'ossements (en particulier ceux du thorax), non représentés dans l'« ossuaire » éclairent peut-être les modalités de la préparation des cadavres dont certains ossements triés sont retrouvés dans l'« ossuaire ».

Toutefois, n'oublions pas que ces ensembles en connexion résultent peut-être d'un rituel parallèle : jusqu'à maintenant aucun appariement n'a pu être réalisé entre ossements en connexion et ossements de l'« ossuaire ». De plus, la dislocation des squelettes peut n'avoir laissé aucune trace sur les os, soit que la « découpe » touche très peu les parties dures de l'organisme, soit que l'exposition soit suffisamment longue, ces deux hypothèses ne s'excluant d'ailleurs pas. L'homogénéité de traitement des individus dont les ossements sont retrouvés dans le sanctuaire reste à prouver. Un autre fait nous interroge également : aucun ossement de l'« ossuaire » conservé dans la partie demeurée construite n'a subi de corrosion de surface *avant* son introduction dans la structure. Les ossements corrodés en connexion sont-ils, alors, des ossements délaissés lors du tri avant dépôt dans l'« ossuaire » ?

BIBLIOGRAPHIE

BRUNAUX J.-L., MENIEL P., POPLIN F. (1985) : Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984), *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial, 268 p.

CADOUX J.-L. (1984) : L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : premières observations, premières questions, *Gallia*, 42 : 51 suiv.
